

Le 29 août 2019

AUX ÉLEVEURS DE PORCS
PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE – FÊTE DU TRAVAIL
PÉRIODE DU 25 AOÛT AU 28 SEPTEMBRE 2019 – SEMAINES 2019-35 À 2019-39

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous informer qu'un prix de pool préliminaire sera appliqué, et ce, pour une période de cinq semaines, soit du 25 août au 28 septembre 2019.

L'instauration d'un prix de pool préliminaire durant les périodes de congés fériés a été adoptée par le conseil d'administration des *Éleveurs de porcs du Québec*, sur recommandation du comité de mise en marché – Finisseurs. Cette décision vise à favoriser un meilleur écoulement des porcs durant ces périodes de congés fériés en limitant l'incidence des fluctuations de prix pour les éleveurs qui devront ou doivent reporter des livraisons.

Nous vous rappelons que le prix de pool préliminaire correspond à un montant fixe auquel les porcs sont vendus au cours d'une période de quatre à cinq semaines selon la période de l'année. Ce prix fixe est déterminé à partir d'une analyse des tendances du marché à court et moyen termes. Toutefois, si *Les Éleveurs de porcs du Québec* disposent d'une marge suffisante, une avance pourrait alors être versée considérant le prix de vente réel des porcs pour les semaines concernées.

Dans la semaine du 29 septembre, un ajustement de prix correspondant à la différence entre le prix de pool final et préliminaire sera alors versé aux éleveurs qui auront livré des porcs, selon le poids et l'indice de chacun des porcs livrés.

1. Pool préliminaire selon les ententes

Pour chaque entente, la Mise en marché appliquera un prix de pool préliminaire aux 100 kg à l'indice 100 pour les abattages du 25 août au 28 septembre 2019 selon le tableau ci-dessous :

Ententes	Pool préliminaire
1 – Qualité Québec	160,00 \$
4 – Nagano	160,00 \$
21 – Olymel Plus	159,00 \$
47 - Lamarche	158,00 \$
88 – Breton NGV	160,00 \$
90 – Breton DBR	159,00 \$

Comme pour les semaines normales, la Mise en marché a tenu compte des indices moyens de chacune des grilles appliquées (commerciales ou particulières) pour déterminer le prix de pool préliminaire de chacune des ententes.

2. Référence pour le calcul du prix du porcelet

Lors de l'application d'un prix de pool préliminaire de quatre semaines, la méthode de fixation du prix de vente des porcelets peut être affectée. Pour ceux qui se réfèrent au prix de pool, deux options sont offertes :

La première option consiste à utiliser le prix de pool préliminaire pour les quatre semaines de la grille Qualité-Québec pour le calcul du prix de base.

Ensuite, lorsque le prix de pool final est connu, il s'agit de procéder à un ajustement basé sur la différence entre le prix de pool final et le prix de pool préliminaire des quatre semaines. Nous vous communiquerons le détail des ajustements à apporter au paiement.

L'autre méthode consiste à calculer le prix de base du porcelet en utilisant le prix moyen pondéré de la semaine de la grille Qualité-Québec, comme publié sur la page Info-Prix, auquel on soustrait l'équivalent **de 0.32 \$/100 kg** afin de tenir compte des frais de mise en marché. Dans ce cas, aucun ajustement ne serait nécessaire par la suite. Cette méthode a été retenue dans le calcul de la grille de prix du porcelet des *Éleveurs de porcs du Québec* publié sur le site.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais 1-800 363-7672.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Daniel Hudon
Directeur des opérations de la mise en marché